

COLIN MAILLARD, au service
des familles depuis 30 ans.

L'association Colin Maillard, immergée au cœur des systèmes familiaux en souffrance, œuvre depuis sa création en faveur de droits de l'enfant et des liens qui l'unissent à chacun de ses parents.



Colin Maillard c'est :

Un Espace Rencontre Enfant Parent

Un service de Médiation Familiale

Un Espace Rencontre Protégé

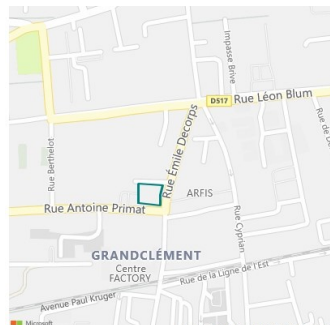
COLIN MAILLARD

Nous contacter :

06.14.02.72.17
colinmaillard.erp@gmail.com



La Maison Colin Maillard :



Le Jeudi : 9h00-16h30

16 b. rue Emile Decorps
69100 Villeurbanne

Accès : C3 / C11 /
T3 / Métro A

La Maison des Quartier des Brosses :



Le Samedi : 09h – 19h

41 rue Nicolas Garnier
69100 Villeurbanne

Accès : T3 / C17 / C8

COLIN MAILLARD

Espace Rencontre Protégé

www.association-colinmaillard.fr



Un **“Espace de Rencontre Protégé”**, est un dispositif qui permet d’accueillir les pères et leurs enfants dans un lieu dédié, dans des contextes de violences conjugales et intrafamiliales.

Il permet d’organiser et de médiatiser leurs rencontres en privilégiant l’intérêt et la sécurité de l’enfant et de la mère, victime de violence.

L’Espace Rencontre Protégé intervient sur décision du Juge aux Affaires Familiale, pour une durée de 6 mois.

NOS MISSIONS

- Soutenir la reprise de contact ou le maintien de la relation, dans des contextes de violences conjugales et intrafamiliales.
- Permettre à l'enfant, par un accompagnement individualisé et sécurisant, d'avoir accès à ses deux parents. Lui offrir un espace de parole.
- Permettre aux parents visiteurs d'exercer leur fonction parentale.
- Accompagner les mères en leur assurant un cadre sécurisant pour l'exercice du droit de visite du père.

NOTRE INTERVENTION

Les rencontres sont accompagnées par une équipe de 5 professionnels, formés et qualifiés, qui assure la mise en œuvre, l’organisation et le suivi des rencontres.

Deux modalités de rencontres :

« **Les Passations** » : A la journée, à l’extérieur avec remise de l’enfant au sein de l’ERP

« **Les Visites** » : Dans les locaux, elles durent 1 à 2h, en présence des accueillants

L’Espace Rencontre Protégé dispose de **2 entrées distinctes pour les pères et les mères** afin de garantir les mesures de protection.

LES ÉTAPES DE LA MISE EN ŒUVRE

- ◇ **Désignation par le JAF** , pour une durée de 6 mois
- ◇ Prise de contact obligatoire de la part des deux parents pour un **entretien d’inscription individuel**
- ◇ **Rencontre avec l’enfant** avant la première visite.
- ◇ **Entretiens intermédiaires et en fin de mesure** avec chaque membre de la famille. Suivi régulier.
- ◇ **Note de fin de mesure** envoyée au Juge aux Affaires Familiales sur le déroulement du droit de visite.

Les Rencontres Enfants-Parent

Lieu: Maison de Quartier des Brosses (Villeurbanne)

Quand : 2 samedis par mois

Les Entretiens individuels

Lieu: Maison de Colin Maillard (Villeurbanne)

Quand : 2 jeudis par mois